

Cavaillon, le 30 août 2021

Le Proviseur

aux

Parents d'élèves

Madame, Monsieur,

En cette veille de rentrée scolaire, nous souhaitons vous faire part des mesures prises par l'établissement afin que votre enfant soit accueilli dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

En plus des dispositions et recommandations générales du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, nous vous rappelons que dans le cadre du niveau 2 du protocole :

- les gestes barrières doivent être appliqués strictement, ils seront rappelés aux élèves dès la rentrée
- le port du masque est obligatoire à l'intérieur et à l'extérieur et il appartient aux parents de le fournir à leurs enfants
- A la cantine, le brassage des élèves est limité par niveau (seconde, première ou terminale)
- Contact-tracing : les élèves ayant eu des contacts à risque avec un cas positif poursuivront leurs apprentissages à distance pendant 7 jours s'ils ne justifient pas d'une vaccination complète. Les élèves contacts à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivront les cours en présentiel.
- du gel hydroalcoolique sera à la disposition des élèves à l'entrée de l'établissement, des bâtiments et de la cantine.

Enfin, nous vous demandons de vous engager à ne pas envoyer votre enfant en classe en cas de fièvre (38° ou plus) et de nous informer immédiatement de la survenue d'un cas confirmé au sein de votre foyer en précisant si c'est votre enfant qui est concerné.

Les parents des élèves internes seront informés des dispositions spécifiques prises à l'internat lors de l'accueil le jeudi 2 septembre à 17h00.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, une excellente rentrée scolaire.

Jean-Jacques MOIROUD

